



Conseil économique et social

Distr. générale
4 septembre 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties

Troisième réunion

Genève, 20 et 21 novembre 2013

Point 7 b) iv) de l'ordre du jour provisoire

**Deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole:
préparatifs de fond: programme de travail
pour la période 2015-2017**

Projet de décision sur le programme de travail pour la période 2015-2017

Projet établi par le Bureau

Résumé

Le présent document a été établi par le Bureau de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP), avec le concours du secrétariat, conformément à la décision adoptée à la première session de la Réunion des Parties (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1, décision I/6, par. 1)¹. Les éléments du programme de travail actuel qui ne sont plus pertinents en ont été retirés et de nouveaux éléments sont proposés pour la période 2015-2017. Le présent document a été établi d'après le projet de proposition concernant les éléments du programme de travail (ECE/MP.PRTR/WG.1/2012/6)² examiné par le Groupe de travail à sa deuxième réunion (Genève, 20 et 21 novembre 2012). Il y figure en outre des estimations des coûts.

¹ Téléchargeable à l'adresse électronique suivante: <http://www.unece.org/env/pp/mopp1.html>.

² Téléchargeable à l'adresse électronique suivante: <http://www.unece.org/index.php?id=28225>.

Le Bureau des Parties au Protocole sur les RRTP à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) a examiné le document à sa cinquième réunion (Madrid, 2 et 3 juillet 2013) et l'a soumis au Groupe de travail des Parties à sa troisième réunion (20 et 21 novembre 2013).

Le Groupe de travail est invité à examiner et approuver le projet de décision en vue de le soumettre pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa deuxième session, prévue pour juillet 2014.

La Réunion des Parties,

Rappelant le paragraphe 2 de l'article 17 du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP), en vertu duquel les Parties doivent suivre en permanence l'application et le développement du Protocole, et dans cette optique, notamment, établir un programme de travail,

Rappelant sa décision I/6 sur les procédures d'élaboration, d'adoption et de suivi des programmes de travail, y compris le programme de travail pour 2011-2014,

Considérant le Plan stratégique pour 2015-2020 du Protocole sur les RRTP adopté par la décision [...], et les dispositions financières adoptées par la décision [...],

1. *Adopte* le programme de travail pour 2015-2017, qui comprend des prévisions de dépenses pour chaque activité, tel qu'il figure en annexe à la présente décision;

2. *Convient* de l'affectation indicative des ressources et des prévisions de dépenses correspondantes, telles qu'indiquées dans l'annexe, sous réserve d'un examen annuel et, le cas échéant, d'une révision par le Groupe de travail des Parties, fondée sur les rapports annuels communiqués par le secrétariat conformément à la décision [...] concernant les dispositions financières;

3. *Encourage* les Parties à s'efforcer d'assurer la stabilité du financement des activités inscrites au programme de travail tout au long de la période allant de 2015 à 2017;

4. *Encourage également* les Parties, dans la mesure du possible et selon leurs procédures budgétaires internes, à verser leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale du Protocole pour une année civile donnée au plus tard le 1^{er} octobre de l'année précédente, de façon à couvrir en priorité les dépenses de personnel indispensables au bon fonctionnement du secrétariat, et à assurer l'exécution efficace et en temps voulu des activités prioritaires inscrites au programme de travail pour 2015-2017;

5. *Prie* le Bureau et le Groupe de travail des Parties de suivre en permanence les activités inscrites au programme de travail pour la période 2015-2017, et de faire rapport et formuler des recommandations appropriées à la Réunion des Parties à sa troisième session ordinaire;

6. *Appelle* les Parties et invite les Signataires, les autres États et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales intéressées à participer activement aux activités inscrites au programme de travail;

7. *Demande* au secrétariat d'établir un projet de programme de travail pour la période intersessions suivant la troisième session de la Réunion des Parties, en tenant compte des résultats de la mise en œuvre du programme de travail pour 2015-2017, avec ventilation détaillée des prévisions de dépenses, en vue d'examen et de mise au point plus poussée par le Bureau et le Groupe de travail des Parties, au plus tard trois mois avant la troisième session de la Réunion des Parties, pour adoption éventuelle à cette session.

Annexe

Projet de programme de travail pour la période 2015-2017

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en dollars des États-Unis (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Besoins additionnels
A. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Surveiller et faciliter l'application du Protocole	Comité d'examen du respect des dispositions	Le Comité d'examen du respect des dispositions se réunit pour examiner les demandes soumises, communications, etc., établir des décisions et des rapports, et entreprendre des missions d'enquête. Le secrétariat fait connaître le Mécanisme, met au point une base de données sur les cas présentés et assure le service du Comité.	Activité permanente	Réunions du Comité (voyage + indemnité journalière de subsistance)	30 000	
					Missions d'experts	20 000	
					Sous-traitance (par exemple traductions, gestion des bases de données électroniques, maintenance et amélioration du site Web)	10 000	
B. Assistance technique	Aider les pays à donner pleinement effet au Protocole	Secrétariat, en étroite coopération avec les organismes partenaires (PNUE, UNITAR, OSCE, Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, GRID-Arendal, ECO-Forum européen) au titre du programme-cadre de renforcement des capacités en matière de RRTP ^d	Projets spécifiques dans des pays ayant besoin d'une aide; ateliers de formation, documents d'orientation et assistance technique, relevant principalement de fonds distincts; questionnaires, analyse des résultats	Activité permanente	Réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit)		30 000

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en dollars des États-Unis (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Besoins additionnels
					Sous-traitance (par exemple, élaboration de documents d'orientation, recherche, études analytiques)		10 000
					Missions d'experts		10 000
C. Échange d'informations d'ordre technique	Suivre et faciliter l'application du Protocole	Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; réunions et missions spéciales d'experts; utilisation d'outils électroniques, notamment Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale, base de données de renforcement des capacités en matière de RRTP et prtr.net, site Web «Learn» des RRTP, base de données sur les activités de renforcement des capacités en matière de RRTP	Activité permanente	Réunions spéciales d'experts (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit)		30 000
					Sous-traitance (par exemple, maintenance et amélioration des bases de données relatives aux RRTP et autres outils électroniques)	20 000	
					Missions d'experts		10 000
D. Mécanisme de communication d'informations	Suivre et faciliter l'application du Protocole, faciliter la communication d'informations, examiner le respect des dispositions et faire le point sur l'expérience acquise	Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; échange d'informations d'ordre technique sur l'utilisation des outils informatiques; utilisation du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale, site Web «Learn» des RRTP, base de données sur les activités de renforcement des capacités en matière de RRTP et communication d'informations en ligne	Activité permanente	Sous-traitance (par exemple élaboration de documents d'information, maintenance et développement de logiciels de communication d'informations en ligne)	20 000	

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en dollars des États-Unis (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Besoins additionnels
E. Actions de sensibilisation et de promotion en faveur du Protocole et de ses liens avec d'autres instruments conventionnels et processus	Mieux faire connaître le Protocole dans toute la région de la CEE et au-delà, afin d'accroître le nombre de Parties au Protocole; encourager l'application du Protocole dans le cadre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et de processus connexes (SAICM/ICCM)	Secrétariat, en collaboration avec tous les autres partenaires	Participation à des manifestations et activités régionales et internationales importantes; appui à des ateliers organisés par d'autres instances; élaboration de brochures, publications, bulletins d'information et autres documents; mise à jour du site Web; rédaction et révision d'articles consacrés au Protocole	Activité permanente	Participation à des manifestations lorsque les organisateurs n'en assurent pas le financement (voyage + indemnité journalière de subsistance)	10 000	10 000
					Sous-traitance (par exemple organisation de campagnes de sensibilisation)		10 000
F. Coordination et contrôle des activités intersessions, organisation de la troisième session de la Réunion des Parties	Coordonner et superviser les activités menées au titre du Protocole, en appliquant le présent programme de travail	Groupe de travail des Parties au Protocole et Bureau de la Réunion des Parties	Réunions du Groupe de travail des Parties; réunions du Bureau, selon les besoins, et consultations par voie électronique entre membres du Bureau; session de la Réunion des Parties au Protocole	Activité permanente	Voyage et indemnité journalière de subsistance pour les experts et les fonctionnaires du secrétariat, sous-traitance (par exemple traductions, supports promotionnels, documentation préparatoire, rapports et études, couverture médiatique des manifestations)	105 000	

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en dollars des États-Unis (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Besoins additionnels
G. Évaluation technique des dispositions du Protocole	Élaboration, à l'intention de la Réunion des Parties, de recommandations relatives à des questions techniques, fondées sur les rapports d'évaluation et d'exécution	Secrétariat; Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; consultations par voie électronique; rédaction de rapports d'évaluation sur l'expérience acquise dans la mise en place de RRTP nationaux, conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du Protocole, et de rapports d'exécution	Activité permanente	Sous-traitance (projets de recommandations sur des questions techniques)	10 000	
H. Domaines d'appui horizontal	Appui global couvrant plusieurs domaines de fond du programme de travail	Secrétariat	Services de secrétariat, formation du personnel, matériel	Activité permanente	Formation du personnel	2 000	
Total partiel (activités)						227 000	110 000
Effectifs de personnel requis:							
Un agent P-3 ^b à plein temps						180 000	
Un agent G-5 ^c						38 900	
Total partiel (effectifs de personnel)						218 900	
Dépenses d'appui au programme (13 %)						57 967	14 300
Total général						503 867	124 300

Abréviations: ICCM: Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques; OSCE: Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe; PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement; SAICM: Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques; UNITAR: Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

^a Se reporter à l'adresse électronique suivante: <http://www.unece.org/environmental-policy/treaties/public-participation/protocol-on-prtrs/areas-of-work/envpprtrcb/framework-programme-on-prtr-capacity-building.html>.

^b Un spécialiste des questions environnementales de grade P-3 assure le service de toutes les activités menées au titre du Protocole sur les RRTP. Si aucun crédit n'est prévu pour ce poste au budget ordinaire de l'ONU, un financement extrabudgétaire sera nécessaire. Si les contributions extrabudgétaires devaient être insuffisantes pour financer ce poste à temps complet, les coûts s'y rapportant seront couverts par les contributions au titre des activités relevant de la Convention (par exemple au titre des outils informatiques).

^c Au cours du dernier trimestre de l'année précédant la troisième session de la Réunion des Parties (2017), un assistant de programme supplémentaire pourrait être engagé pour dix mois pour fournir un appui administratif horizontal, notamment au Groupe de travail des Parties, à la Réunion des Parties, au Bureau, au Comité d'examen du respect des dispositions et pour la communication d'informations par les pays.